



BUREAU DIRECTEUR
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION du MARDI 19 décembre 2023

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Chantal DELOGE - Ghyslaine SALDANA.

Monsieur Philippe LAURAIRE.

Présidents de district :

Monsieur : Jérôme BOSCARI.

Assistent : **Messieurs Michel CAUSSADE - Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU.**

Excusés : **David BLATTES - David DURUSSEL - Pierre MICHEAU.**

Ouverture de la séance à 18 heures 30


 Sinistre clubs :

Le club de l'US BERAT a été victime d'un cambriolage. L'ensemble de son matériel sportif lui a été dérobé.

Le Bureau Directeur propose d'accompagner ce club en lui offrant un bon d'achat de 1000 € à valoir dans le catalogue clubs et collectivités d'Intersport.

 Gratification Lauréat Journée des Bénévoles


Après échange avec Intersport, il apparaît possible de valoriser les Lauréats du challenge du meilleur dirigeant, qui seront invités à la Journée des Bénévoles, d'un bon d'achat de 500 € à valoir dans le catalogue clubs et collectivités d'Intersport.

 Responsabilité Civile des Dirigeants

Le contexte actuel amène de plus en plus de dirigeants (clubs, instances) à être mis en accusation dans leur fonction de responsables d'associations. Jean-Marc SENTEIN, Président du District de la Haute-Garonne et Arnaud DALLA PRIA, à la suite de la réunion de l'AE2F, ont pris attache auprès de l'assureur de la Ligue, Helmet Sport, afin de savoir s'il était possible de couvrir les Dirigeants contre ces recours.

Il apparaît que ce risque peut être couvert par une assurance complémentaire dont le coût pour l'ensemble des dirigeants principaux des clubs et instances de la Ligue d'Occitanie est de 4000 € par an.

Le Bureau Directeur décide de souscrire à cette assurance. Une information sera faite aux clubs et aux Districts de la Ligue.

 Droit d'auteur en matière d'utilisation d'image

Un club a alerté la Ligue du courriel reçu par l'AFP (Agence France Presse) relative à la violation du droit d'auteur en matière d'utilisation d'image à des fins promotionnelles. Ce club a été condamné à payer une amende pour utilisation sans autorisation d'une image ayant un droit d'auteur.

Le Bureau Directeur propose de faire une information aux clubs pour les alerter sur cette situation et leur rappeler la règle en matière d'utilisation d'image. Il est préférable dans le cadre d'affiche promotionnelle d'utiliser des images libres de droits.

 Vérification des licences sur les plateaux

Jérôme BOSCARI évoque la problématique actuelle qui est rencontrée lors des plateaux.

Les organisateurs ne vérifient pas systématiquement les licences. Or certains clubs font jouer des jeunes sans licences.

Le Bureau rappelle aux clubs l'importance de licencier l'ensemble des acteurs, afin de se prémunir, notamment en cas d'accident. Dans le cas contraire, la responsabilité du club et notamment de son Président sera engagée.

Calendrier électoral

La Ligue du Football Amateur (LFA) établit actuellement le calendrier électoral (Districts et Ligues) pour la saison 2024. A ce titre, il est demandé aux instances de fixer la date de leur Assemblée Générale électorale et de la communiquer à la LFA.

Le Bureau Directeur fixe celle-ci au samedi 9 novembre 2024.

Honorabilité

Jérémy RAVENEAU évoque la gestion des dossiers d'honorabilité qui peuvent se présenter et qui amènent souvent à des interdictions de délivrance de licences. Ces situations doivent être traitées rapidement.

Le Président Arnaud DALLA PRIA rappelle l'importance du respect de la confidentialité des noms des mises en cause. Il rappelle également que seul lui et Jérémy RAVENEAU sont identifiés auprès de la FFF en tant que référents honorabilité, et qu'à ce titre, ils sont les seuls habilités à connaître les identités des personnes.

Pour optimiser la gestion des dossiers et afin d'être réactif, il est proposé de traiter à l'avenir ces situations par Procès-Verbal électronique du Bureau Directeur.

Travaux

Christophe GENIEZ et Damien LEDENTU présentent l'état d'avancement des travaux.

Transition énergétique :

- Site de Montpellier : de nouveau devis ont été reçu concernant l'isolation du site. Une fois tous les éléments finalisés, les travaux seront organisés avec comme objectif, un début des travaux en juin et une livraison en fin d'été.
- Site de Castelmaurou :
 - o L'isolation par le vide sanitaire est terminée dans les ailes A et C. Au niveau de l'aile B (restauration), il reste uniquement à isoler sous les cuisines, puisque le chantier avait été arrêté à la suite de la découverte d'un dégât des eaux à ce niveau empêchant l'installation de l'isolant. Celui-ci étant réparé, l'entreprise doit venir début janvier, une fois la zone asséchée.
 - o La thermodynamique pour l'eau chaude sanitaire est en fonction.
 - o Les éclairages LED sont également installés dans la très grande majorité du tripode.
 - o L'isolation par l'extérieur n'est pas encore réalisée. Les devis viennent d'être établis... il faut maintenant prendre attache auprès des sociétés et des architectes pour gérer la demande de travaux et la coordination avec les travaux du nouveau bâtiment.
 - o De plus, la rénovation de l'aile A est finie à l'exception des sanitaires qui nécessitent encore l'installation du lavabo.

- Les travaux JO :
 - o Le permis de construire a été accordé. Le document est parvenu la semaine dernière. Une réunion de chantier a eu lieu la semaine dernière, avec toutes les entreprises concernées, afin de caler le lancement des travaux. Ceux-ci démarreront début janvier.

DIRECTION SPORTIVE

Opération Mini-buts :

Chantal DELOGE informe le bureau sur l'état d'avancement de l'Opération Mini-Buts. Le Groupe de Travail s'est réuni une nouvelle fois et est en train de finaliser l'ensemble du projet afin que les commandes puissent être passées début janvier.

De même, la LFO est en attente de l'information de la LFA quant à la participation dès cette année à l'opération et à quelle hauteur elle s'engagera financièrement.

Finales (Coupe Nationale Futsal, Coupe de France Féminine, Finale Pitch U13, Finales Coupe Occitanie) :

Le COMEX de la FFF a attribué à la LFO l'organisation de la finale de la Coupe de France Féminine. Elle se déroulera le 4 mai au stade de la Mosson. Ce même week-end se tiendront les finales régionales U13 Pitch. Le Bureau Directeur convient qu'il serait préférable de les organiser sur la région montpelliéraine. Une recherche en ce sens sera organisée.

La LFO aura également le plaisir d'organiser la Finale de la Coupe Nationale Futsal le 18 mai au Palais des Sports de Toulouse.

Afin de finaliser l'organisation des Coupes d'Occitanie, il reste désormais à trouver un lieu.

Commission Régionales Prévention Médiation et Sécurité

Le Président accompagné de Jean LAVAUD a rencontré Stephan SEGURA, Président de la CRPMS, afin que ce dernier présente ses objectifs de travail et de fonctionnement.

Ils ont convenu qu'une réunion préparatoire à la Seconde partie de saison était nécessaire. La date retenue est le mardi 2 janvier. L'ensemble des acteurs du domaine sportif de la LFO y sera convié.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail RSO Interne :

Le Président fait le compte rendu de la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail RSO interne à la LFO.

Cette réunion a réuni une vingtaine de personnes, représentants l'ensemble des services de la Ligue et du CRF. Les débats, fort intéressants, ont permis de présenter l'ensemble des actions en cours de déploiement et d'échanger sur les idées pouvant être mises en place.

 Volkswagen :

Olivier DAURIOS dresse un compte rendu de la visio conférence ayant réuni le Président, lui-même et Romain POINET (WW France). Il présente les évolutions du partenariat avec la marque.

Jérôme BOSCARI évoque le sujet abordé en début de mandature, et qui concerne l'utilisation de voiture en co-partage Ligue-Districts.

Le Président rappelle la genèse du projet et également pourquoi il a été ajourné.

A l'issue des échanges, il est convenu que l'étude va être relancée avec les Districts intéressés, de telle sorte que la faisabilité du projet puisse être étudiée pour la saison prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 20 h 05.

Le Président de la LFO,



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de la LFO



Chantal DELOGE